



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, RAMACKERS
CD : M. FORNARELLI
Excusés : Mme FORBIN,
M. LE PRUNENNEC

PV du 7 novembre 2023

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024- HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaire : demande de délégué officiel).

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy-sous-Sénart

Fermeture des stades municipaux Maurice Perraguin et son annexe à compter du 20 janvier 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Épinay-Sur-Orge

Fermeture des stades du Breuil et des Templiers le samedi 11 novembre 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Grigny

Fermeture du terrain d'honneur du stade Jean Miaud du 2 octobre 2023 au 1^{er} décembre 2023 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Étampes

Fermeture du terrain du stade Claude Minier du 13 octobre 2023 au 15 novembre 2023 inclus.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Pour rappel les stades Babin à la Norville et Failu à Egly sont fermés les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Vert le Grand

Fermeture du Complexe Henri Boissière du mardi 31 octobre jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Vigneux sur Seine

Fermeture du Complexe sportif de la Concorde le samedi 11 novembre 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Pierre du Perray

Fermeture du Parc des sports le samedi 11 novembre 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Fermeture des terrains en herbe des stades Léo Lagrange et Pierre Mollet du 3 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint-Michel sur Orge

Fermeture du stade Lucien Simon le dimanche 19 novembre 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Pecqueuse

Fermeture du terrain des sports rue des Pâquerettes du vendredi 3 novembre 2023 jusqu'au 30 novembre 2023 inclus.



COUPES

PREMIER TOUR

U18 à jouer le 10 décembre 2023

PROCHAIN TOUR DE COUPE

Seniors Essonne à jouer le 19 novembre 2023 (Cadrage avant 1/16 finale)

Seniors District à jouer le 19 novembre 2023 (2^{ème} tour)
Exempt : ST VRAIN FC

Vétérans (cadrage avant 1/16 finale) à jouer le 12 novembre 2023

Rappel :

Sont exemptés du tirage de la coupe de l'Essonne seniors les clubs qualifiés en Coupe de France et Coupe de Paris.

Sont exemptés du tirage de la Coupe du District les clubs n'ayant engagé qu'une équipe en championnat.

CALENDRIERS

Vétérans

Courriel de Courcouronnes FC en date du 3 novembre 2023 à 11 h 49,

nous informant du forfait général de son équipe Vétérans évoluant en D1.

Pour l'année 2024/2025, l'équipe sera incorporée dans la dernière division de la Compétition concernée (article 9.4 du RSG du DEF).

FOOT FEMININ

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Villabé ETS 1 / Dourdan Sports 1 * U18 F à 8

Accord de la Commission.

Match n° 26754291 du 11 novembre 2023

Etampes FC 1 / Palaiseau US 1 * Seniors F à 11 * D1

Demande de Palaiseau US de changement de date via Footclubs.

La journée du 11 novembre 2023 est une journée inscrite au calendrier général.

La Commission maintient la rencontre le 11 novembre 2023 à 17 h 30.

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.



Match n° 27361126 du 11 novembre 2023

Fleury 91 FC 2 / Longjumeau FC 1 * U15 F à 8 * Poule A

Demande de Fleury 91 FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Match n° 27552318 du 19 novembre 2023

Bondoufle AMC 2 / Coudraysien FC 2

Demande de Bondoufle AMC de changement d'heure via Footclubs avec refus du club adverse.

Demande de changement de terrain via Footclubs.

La Commission maintient la rencontre à 15 h, stade Henri Marcille 1 (terrain en herbe).

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 5 NOVEMBRE 2023

D2/A

Match n° 26517912 * Viry Chatillon ES 2 / Longjumeau FC 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D2/B

Match n° 26518057 * Etampes FC 1 / Morsang sur Orge FC 1

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

D5/A

Match n° 26098489 * Plateau Saclay ES 2 / Aigle Fertoise 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2023

Val Yerres Crosne 2 / St Michel FC 91 1 * D1

Savigny Foot CO 2 / Courcouronnes FC 2 * D2/B

Aigle Fertoise 1 / Montgeron ES 1 * D3/A

St Germain Saintry 2 / Saclas Méréville US 1 * D4/A

SO Vertois 1 / Pays Limours ENT 2 * D5/B



Match remis du 22 octobre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

St Vrain FC 2 / Ballancourt FC 1 * D5/C

Match remis du 5 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

Ulis CO 2 / Igny AFC 2 * D1

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 1 / Draveil FC 1 * D1

Val Yerres Crosne 2 / Evry FC 1 * D1

Evry FC 2 / Villabé ETS 1 * D2/A

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Palaiseau US 2 / Ris Orangis US 1 * D2/A

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Savigny Foot CO 2 / Pays Limours ENT 1 * D2/B

Brunoy FC 1 / Ballainvilliers AS 1 * D3/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Mennecy CS 1 / Morangis Chilly FC 3 * D2/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (lever de rideau Coupe Gambardella).

Demande de changement d'heure via Footclubs

Dourdan Sports 1 / Fleury 91 FC 3 * D2/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (baisser de rideau Coupe Gambardella), sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Evry Courcouronnes 1 / Epinay sur Orge SC 1 * D3/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26517911 du 5 novembre 2023

Bondoufle AMC 1 / Paray FC 2 * D2/A

Courriel de l'arbitre. Remerciements.

Courriel de Paray FC.

La Commission enregistre le score de la rencontre :

Bondoufle AMC : 2 buts

Paray FC : 3 buts

Match n° 26096484 du 12 novembre 2023

Jeunesse Etampoise 1 / Linas Montlhéry ESA 3 * D3/A

Arrêté de fermeture de la Marie d'Etampes.



La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26098688 du 12 novembre 2023

Lissois FC 3 / SO Vertois 1 * D5/B

Demande de Lissois FC de changement d'heure via Footclubs avec refus du club adverse.

Courriel de Lissois FC.

Au vu du motif invoqué (matches amicaux) et refus du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 15 h 00.

CHAMPIONNAT CDM

TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer à une date ultérieure

Ollainville AS 5 / Bergeries AS 5 * D2

Match n° 26663319 du 5 novembre 2023

Athis-Mons USO 6 / Pecqueuse AS 5 * D2

Demande d'Athis-Mons USO de report de match via Footclubs.

Au vu du motif invoqué (deux rencontres sur le même terrain), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

COUPE ESSONNE U14

Match n° 27388198 du 21 octobre 2023

St Michel FC 1 / Grigny FC 1

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 26 octobre 2023.

La Commission enregistre la décision : match perdu par forfait à Grigny FC.

St Michel FC est qualifié pour le tour suivant.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 4 NOVEMBRE 2023

D4/A

Match n° 26762045 * Villabé ETS 2 / Gif SFOC 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 novembre 2023.

Match n° 26762048 * Janville Lardy ASL 1 / Jeunesse Etampoise 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 novembre 2023.



D4/C

Match n° 26771286 * Grigny FC 1 / Verrières le Buisson 2

Lecture du rapport du club visiteur.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match aux deux clubs pour sa réunion du 14 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI.

D4/D

Match n° 26772268 * Epinay sur Orge SC 3 / Courcouronnes FC 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande au club de Courcouronnes FC de bien vouloir donner les droits à un dirigeant U14.

TI 72 h du 4 novembre 2023 à jouer à une date ultérieure

Aigle Fertoise 1 / Ballainvilliers AS 1 * D4/A

St Vrain-SO Vertois 1 / Orsay Bures FC 1 * D4/C

Plessis Pâté ES 1 / Benfica Yerres 1 * D4/D

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Aigle Fertoise 1 / Evry FC 4 * D2/B

Accord de la Commission.

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

Vigneux FCO 2 / Lissois FC 1 * D3/D * du 2 décembre 2023 avancé au 25 novembre 2023

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Sud Essonne 1 / St Germain Saintry 1 * D3/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (critérium U12/U13), sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26121606 du 7 octobre 2023

Milly Gatinais FC 1 / Viry Chatillon ES 2 * D3/A

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 26 octobre 2023 disant match perdu par forfait à Viry Chatillon ES 2.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de Viry Chatillon ES 2.

Amende réglementaire à Viry Chatillon ES.

Match n° 26122460 du 11 novembre 2023

Vigneux FCO 2 / Villabé ETS 1 * D3/D

Courrier de la Mairie de Vigneux FCO nous informant de la fermeture du Complexe sportif de la Concorde.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.



Match n° 26762939 du 11 novembre 2023

Grigny US 4 / Plateau Saclay ES 1 * D4/D

Demande de Plateau Saclay ES de modification d'heure via Footclubs.

Refus de l'adversaire (terrain indisponible).

La Commission maintient la rencontre à 17 h 30.

COUPE ESSONNE U16

FMI NON PARVENUE DU 29 OCTOBRE 2023

Match n° 27388992 * Boussy-Quincy FC 1 / Saint Germain Saint Pierre 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 novembre 2023.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUES DU 5 NOVEMBRE 2023

D4/A

Match n° 27132200 * Montgeron ES 2 / Trois Vallées-Ollainville ENT 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du délégué officiel. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Match n° 26778313 * Sud Essonne 1 / Longjumeau FC 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du délégué officiel. Remerciements.

1^{er} avertissement et amende à Longjumeau FC pour dirigeant ne maîtrisant pas l'application.

D4/B

Match n° 26778577 * Athis-Mons USO 1 / Massy 91 FC 3

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du délégué officiel. Remerciements.

1^{er} avertissement et amende à Athis-Mons USO pour tablette non chargée et non utilisable.

D4/C

Match n° 26779102 * Benfica Yerres 1 / Evry FC 4

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 novembre 2023.



TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer à une date ultérieure

Palaiseau US 2 / Ris Orangis US 1 * D1

TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer le 10 décembre 2023

Soisy sur Seine AS 1 / Montgeron ES 1 * D3/B

Match remis du 15 octobre 2023 à jouer le 10 décembre 2023

Boussy-Quincy FC 2 / Aigle-Itteville 1 * D4/D

Match remis du 5 novembre 2023 à jouer le 10 décembre 2023

Ulis CO 2 / Saclas Méréville US 1 * D4/C

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

Mennecy CS 3 / Tremplin Foot 2 * D4/D

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Every Courcouronnes 1 / Dourdan Sports 2 * D4/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 26778572 du 5 novembre 2023

Every Courcouronnes 1 / Brétigny FCS 4 * D4/B

Demande d'Every Courcouronnes FC de changement d'heure via Footclubs, le 31 octobre 2023.

Accord de Brétigny FCS.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Every Courcouronnes pour demande tardive.

Match n° 26779692 du 5 novembre 2023

Aigle-Itteville 1 / Janville Lardy ASL 1 * D4/D

Reprise du dossier.

Demande d'Aigle Fertoise du 30 octobre 2023 d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

Match aller Janville Lardy ASL 1 / Aigle-Itteville 1,

Match retour n° 26779884 le 11 février 2024 Aigle-Itteville 1 / Janville Lardy ASL 1.

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUE DU 5 NOVEMBRE 2023

D2/A

Match n° 26100846 * Arpajonnais RC 1 / Orsay Bures FC 1

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

1^{ère} demande



La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer à une date ultérieure

St Germain Saintry 1 / Sud Essonne 2 * D3/B

TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

Orsay Bures FC 2 / MNVDB FC 2 * D3/C

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Ballancourt FC 1 / Evry FC 3 * D3/A * du 19 novembre 2023

Evry FC 3 / Villebon SPF 1 * D3/A

Orsay Bures FC 2 / Saclas Méréville US 1 * D3/C

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT VETERANS

FMI NON PARVENUE DU 5 NOVEMBRE 2023

D2/B

Match n° 26117084 * Boussy-Quincy FC 1 / Milly Gatinais FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 novembre 2023.

TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer le 10 décembre 2023

Soisy sur Seine AS 1 / Massy 91 FC 1 * D2/A

Ollainville AS 1 / Draveil FC 1 * D2/B

Wissous FC 2 / MNVDB FC 1 * D2/B

Soisy sur Seine AS 2 / Port. St Michel 1 * D4/A

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

Champcueil FC 1 / Bergeries AS 1 * D3/B * du 19 novembre 2023 avancé au 12 novembre 2023

Accord de la Commission.

Match n° 26116419 du 5 novembre 2023

Plateau Saclay ES 1 / Courcouronnes FC 1 * D1

Forfait avisé de l'équipe de Courcouronnes FC 1 en date du 3 novembre 2023 à 11 h 50.

La commission enregistre le troisième forfait de cette équipe.



Amende réglementaire pour forfait général.

Match n° 26117384 du 5 novembre 2023

Vert le Grand US 2 / APCSS 91 1 * D3/A

Reprise du dossier.

Demande de Vert le Grand US d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Arrêté Municipal de fermeture du stade de Vert le Grand.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

Le match retour n° 26117424 se jouera à Vert-le-Grand le 11 février 2024.

Match n° 26119270 du 5 novembre 2023

Pecqueuse AS 1 / Antillais Vigneux 1 * D4/A

Lecture de la FMI.

Arrêté Municipal de fermeture du stade de Pecqueuse envoyé le 3 novembre 2023 à 17 h 39.

Lecture des courriels de Pecqueuse AS et des Antillais Vigneux.

La Commission reporte la rencontre au 10 décembre 2023.

+45 ANS

FMI NON PARVENUE DU 5 NOVEMBRE 2023

Poule A

Match n° 26870864 * Morangis Chilly FC 4 / Vigneux FCO 4

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 14 novembre 2023.

TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

Tournelles Concy 4 / Longjumeau FC 4 * Poule C

Tigery AS 4 / Les Lusitaniens 4 * Poule D

Palaiseau US 4 / Boussy-Quincy FC 4 * Poule D

Val Yerres Crosne 4 / Soisy sur Seine AS 4 * Poule E

SO Vertois 4 / Port. Brétigny 4 * Poule E

TI 72 h du 5 novembre 2023 à jouer le 28 janvier 2024

Molières-Pecqueuse 4 / Fleury 91 FC 4 * Poule A



Match remis du 5 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

Villejust Avenir 4 / Les Vieux du Foot 4 * Poule B

Coudraysien FC 4 / MVDB FC 4 * Poule C

Ulis CO 4 / Portugais Ris Orangis US 4 * Poule C

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

Vigneux FCO 4 / Villabé ETS 4 * Poule A * du 19 novembre 2023 avancé au 12 novembre 2023

Accord de la Commission.

Match n° 26755272 du 26 novembre 2023

Villejust Avenir 4 / Bondoufle AMC 4 * Poule B

Demande de Villejust Avenir d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord de Bondoufle AMC pour jouer au stade Henri Marcille 1 (terrain en herbe) le 26 novembre 2023.

Le match retour n° 26755312 aura lieu le 17 mars 2024 au Complexe sportif la Poupardière à Villejust.

Accord de la Commission.